

Madame, Monsieur,

Il y a six mois, François Hollande a été élu président de la République ; un mois plus tard, j'ai été élu député de notre circonscription. Je souhaitais vous faire partager mes « premiers pas » au Palais Bourbon et vous rendre compte du début de mon activité dans cette fonction.

1 – Arrivée à l'Assemblée nationale

Ayant eu le bonheur d'être élu dès le 1^{er} tour, je me suis inscrit parmi les premiers députés à l'Assemblée nationale entre les deux tours, ce qui m'a valu d'être suivi par de nombreux médias, sept équipes de télévision, deux de radio.

L'Assemblée nationale a siégé dès le 26 juin pour l'élection des Présidents des groupes parlementaires puis pour l'élection du Président, Monsieur Claude BARTOLONE, ainsi que de très nombreuses autres fonctions (Vice-Présidents, Questeurs, Présidents de commission).

C'est à cette occasion que nous a été attribuée une place dans l'hémicycle. Les nouveaux députés sont en haut, hors champ de caméra. A titre personnel, j'ai le bonheur de siéger avec mes collègues Patrick HETZEL de Saverne, Claude STURNI de Haguenau et Sophie ROHFRITSCH de Strasbourg Campagne.

Il m'aura fallu attendre, comme tous les collègues députés, plusieurs semaines avant de pouvoir disposer d'un bureau (il est situé au 3 rue Aristide Briand).

Chaque député siège dans une commission. Je n'ai malheureusement pas pu obtenir la Commission de l'économie à laquelle j'aspirais. J'ai désormais trouvé de l'intérêt pour la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire au sein de laquelle j'ai été nommé.

Une de mes premières missions aura été de constituer l'équipe parlementaire. Pour notre circonscription, mon assistant est Monsieur Jean BIEHLER originaire d'Oberhaslach, Frédéric BIERRY et Maxime HIMBER assurant une mission à temps partiel. A Paris, j'ai choisi d'avoir une assistante commune avec Claude STURNI, député-maire de Haguenau, Madame Christelle DRESSAYRE-COUPRY, dont le travail est essentiellement juridique.

2 – La session extraordinaire du mois de juillet

Le Président de la République a convoqué en session extraordinaire le Parlement du 3 au 31 juillet.

Un seul texte a fait l'objet de consensus entre la majorité et l'opposition, même si d'entrée de jeu Mme TAUBIRA, Garde des Sceaux, a annoncé par principe le refus d'accepter des amendements de l'opposition.

Durant cette session extraordinaire, un travail de démolition des fondamentaux de l'ancienne majorité a été entrepris.

Dans le cadre de la loi de finances rectificative, ont notamment été abrogées :

- Les heures supplémentaires défiscalisées
- La TVA compétitivité
- La gratuité de la scolarité pour les enfants français scolarisés dans un établissement français à l'étranger

Par ailleurs, de nombreuses mesures d'augmentation de la fiscalité ont été adoptées. Une disposition a particulièrement choqué les élus d'opposition : la suppression du droit de timbre pour les bénéficiaires de l'aide médicale (AME) rendant de fait les soins hospitaliers gratuits pour les étrangers en situation irrégulière. Cette mesure était d'autant plus surprenante que, parallèlement, les premières mesures fiscales très dures étaient adoptées pour nos concitoyens.

L'opposition à laquelle j'appartiens a regretté un climat lourd, animé d'un fort esprit de revanche dans lequel se sont déroulés nos travaux.

3 – La session extraordinaire du mois de septembre et la session ordinaire

Le Parlement a été convoqué en session extraordinaire à partir du 11 septembre. Cette session s'est naturellement poursuivie par la session ordinaire, qui commence le premier jour ouvrable d'octobre et prend fin le dernier jour ouvrable de juin.

Des textes très importants inscrits à l'ordre du jour ont été votés :

- la loi portant création des emplois d'avenir ;
- la loi relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social ;
- la loi instaurant une tarification progressive de l'énergie ;
- la loi autorisant la ratification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire ;
- la loi relative à la régulation économique outre-mer et portant diverses dispositions relatives à l'outre-mer ;
- le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2013.

4 – Commentaires et réflexions

J'ai à titre personnel deux commentaires sur la forme et une analyse de fond à faire.

Sur la forme :

1. Je ne peux que regretter la très grande fermeture de la majorité à l'égard du travail de l'opposition. Certes, une part de ce travail est politique et l'on peut comprendre une attitude ferme mais nous retrouvons cette fermeté lorsqu'il s'agit d'amendements techniques visant à enrichir des textes sans les dénaturer.

2. La deuxième réflexion est plus sévère. Le gouvernement nous propose des textes parfois mal préparés, élaborés dans une précipitation étonnante, sans évaluation préalable. Il ne saurait être question de traiter tous les ministres de la même manière, mais pour certains la faiblesse du travail est apparente, l'amateurisme est patent et frôle le bricolage.

En ce qui concerne l'analyse de fond, je déplore l'absence de toute stratégie économique. Si sur le plan budgétaire, le choix est clair et se résume à une réduction des déficits par une augmentation importante de la fiscalité (sans maîtrise des dépenses malheureusement), sur le plan économique, aucune stratégie ne se dégage. Les entreprises voient leurs taxes et charges s'alourdir, les chefs d'entreprise sont stigmatisés. Tout cela ne peut conduire qu'à une forte et constante augmentation du chômage. Jusqu'à présent, le gouvernement parlait volontiers d'un choc de compétitivité à venir, ayant même missionné un grand chef d'entreprise de gauche pour avancer des idées de réforme. Le rapport Gallois est un document intéressant et de valeur. Il trace des pistes qui, si elles étaient suivies, permettrait d'améliorer la compétitivité de nos entreprises. Malheureusement, les mesures annoncées ne compensent même pas l'augmentation des charges préalablement décidées.

5 – De nouvelles responsabilités

Arrivé à l'Assemblée nationale, je suis un député parmi 577. Dans cette maison, oeuvrent 1500 fonctionnaires ainsi que plusieurs centaines de collaborateurs parlementaires. Prendre ses repères requiert un peu de temps.

J'ai la chance de m'être vu confier, grâce à l'amitié du Président de groupe, Monsieur Christian JACOB, deux missions particulières : la première est de siéger au sein de la commission d'évaluation des politiques publiques qui regroupe directement sous la présidence du Président de l'Assemblée nationale 35 membres : *19 membres de droit (le Président, les présidents des groupes, les présidents des commissions permanentes, le rapporteur général de la commission des Finances, le président de la commission des Affaires européennes, le premier vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, la présidente de la Délégation parlementaire aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes) et 16 membres désignés par leur groupe.*

J'ai par ailleurs été nommé pour représenter notre groupe, avec 9 collègues au total, au sein de la mission d'information sur les coûts de production en France, mission dont j'ai été élu vice-président.

Après un petit temps d'observation, j'interviens désormais dans l'hémicycle pour défendre des amendements que nous préparons ou que je cosigne. D'ici quelques semaines, je déposerai une proposition de loi relative à l'information des contribuables sur le niveau de la dette publique.

Le 10 octobre, grand moment ! Le Groupe m'a désigné pour interroger le gouvernement. Le contexte est impressionnant. Plus de 500 députés présents transforment l'hémicycle en chaudron. La présence du premier Ministre, du gouvernement, la retransmission à la télévision font monter l'ambiance qui devient rapidement éruptive. Chose surprenante : 15 minutes après tant de tension, nous nous retrouvons en commission et travaillons dans le calme et la sérénité.

C'est donc dans une ambiance bouillonnante que j'ai posé une question sans concession, à laquelle le Ministre du Budget, M. CAHUZAC, répondit assez vertement, je dois dire.

Par ailleurs, je saisis régulièrement le gouvernement par le biais de questions écrites qui sont préparées par la petite équipe qui m'entoure.

Le travail à l'Assemblée nationale est prenant, passionnant mais c'est aussi un monde qui vit un peu coupé de la société française. C'est la raison pour laquelle je reste très attaché au fait que les élus puissent exercer un mandat local, notamment celui de maire que je défends à chaque occasion.

6 – Le député sur le terrain

Le rôle du député est double : travailler à l'Assemblée nationale sans jamais oublier sa circonscription, les communes, les associations, les entreprises qui en sont l'âme.

Depuis mon élection, j'essaie de mettre en pratique la conviction qui est la mienne : un élu se doit d'être sur le terrain, à la rencontre de celles et ceux qui font vivre le territoire.

J'ai ainsi pu répondre à de nombreuses sollicitations ou invitations en demandant encore une fois à celles et ceux chez qui je n'ai pas pu venir de bien vouloir m'en excuser.

Depuis le début de mon mandat, je me suis d'ores et déjà rendu dans le cadre de mes activités dans 49 communes sur 79, et pour certaines d'entre elles à plusieurs reprises :

Altorf – Avolsheim – Balbronn – Belmont – Bergbieten – Bischoffsheim - Boersch-Klingenthal – Bourgheim – Colroy-la-Roche – Dinsheim-sur-Bruche – Dorlisheim – Ernolsheim-Bruche – Flexbourg - Grandfontaine - Grendelbruch - Gresswiller – Griesheim - Innenheim – Kirchheim – La Broque – Lutzelhouse - Marlenheim – Meistratzheim – Mollkirch – Molsheim – Mutzig – Natzwiller - Neuviller-la-Roche – Niederhaslach – Niedernai – Nordheim – Oberhaslach – Obernai – Ottrott – Rosheim – Russ – Saales – Scharrachbergheim-Irmstett - Schirmeck – Soultz-les-Bains – Still – Traenheim – Urmatt – Wangen – Wangenbourg-Engenthal – Wasselonne – Westhoffen - Wisches - Wolxheim.

Sachez que j'apprécie ces rencontres qui sont à chaque fois un enrichissement pour moi.

Au terme de ce courrier, je tenais à vous assurer de mon enthousiasme à assumer pleinement le mandat que vous m'avez confié et pour lequel je me suis engagé.

Bien cordialement à vous,

Laurent FURST
Votre député